



**LES
RENDEZ-VOUS
DE L'**anr**** ©
agence nationale
de la recherche

**À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE**



LES
RENDEZ-VOUS
DE L'**anr**®
agence nationale
de la recherche

À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les engagements de l'ANR

Des engagements à l'ANR

- Garantir la qualité, l'efficacité et la transparence des processus
- Être au service de la Science
- Contribuer à faire évoluer la culture scientifique



Une démarche d'amélioration continue

- **Certification ISO 9001**
 - Pour l'ensemble des processus liés à la sélection et au financement de l'appel à projets générique
- **Retours d'expérience systématiques**
 - Enquêtes auprès des membres de comité
 - Réunions de travail avec les présidentes et présidents de comité



Un cadre général de principes

Politique ANR en matière d'éthique, d'intégrité scientifique et de déontologie

Evaluation par les pairs

Politique égalité

Politique Science ouverte

DORA

CSTI

PPST

ODD



Promouvoir un cadre favorable à la conduite de recherches intègres et responsables

Renforcer le lien de confiance entre science et société



L'évaluation par les pairs

- **Evaluateurs siégeant dans un comité**
 - **Bureau du comité**
 - Président.e – référent.e (recruté.e sur appel à candidature et formé.e par l'ANR)
 - 2 Vice-président.e.s
 - **Membres**
 - Personnalités qualifiées françaises ou étrangères appartenant aux communautés de recherche nommées par l'ANR sur proposition du Président
- **Expert.e.s**
 - Spécialistes français ou étrangers du domaine concerné par le projet
 - Sur proposition des membres de comité et sollicités par l'ANR
 - Évaluent en toute indépendance les pré-propositions et/ou les propositions détaillées



Une politique éthique, intégrité scientifique et déontologie (1)

• L'éthique

- Questionne les progrès de la science et leurs répercussions sociétales
- Consiste en une démarche réflexive et constitue un socle pour faire évoluer l'exercice de la recherche en fonction des contextes et des enjeux et garantir le caractère intègre et responsable des sciences



L'ANR encourage les équipes de recherche à intégrer dans leur démarche de recherche une réflexion sur les enjeux éthiques qui pourraient être soulevés par les objectifs, la méthodologie ou les résultats attendus de leur projet et leurs applications

• L'intégrité scientifique

- Renvoie à l'ensemble des règles et valeurs qui doivent régir l'activité de recherche pour en garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux
- Ses règles et valeurs ne peuvent être figées mais au contraire être soumises de façon renouvelée à la réflexivité et évoluer au regard des connaissances et avancées technologiques.



Il est de la responsabilité des chercheurs et chercheuses de connaître les bonnes pratiques de leur domaine et de les mettre rigoureusement en œuvre pour réaliser leurs travaux



Une politique éthique, intégrité scientifique et déontologie (2)

- **La déontologie**

- Ensemble des règles et devoirs spécifiques à l'exercice d'un métier.
- Ceux énoncés dans la charte de déontologie de l'ANR régissent l'exercice des missions de l'agence auxquels sont soumi.e.s ses collaborateurs et collaboratrices internes et externes.



L'ANR vérifie les liens d'intérêts tout au long du processus d'évaluation. Les scientifiques impliqué.e.s dans l'évaluation s'engagent à respecter la confidentialité des informations et documents portés à leur connaissance et à déclarer tout conflit d'intérêts.

- **Les dispositifs opérationnels associés**

- Procédure de gestion des signalements des manquements relatifs à l'éthique et l'intégrité scientifique
- Procédure de gestion des liens et conflits d'intérêts
- Procédure de gestion des recours portant sur soupçon de conflit d'intérêts



Une politique Egalité

- **Des engagements**

- Renforcer la parité dans les comités d'évaluation
- Contribuer à l'inclusion d'une perspective de sexe et/ou de genre dans les projets de recherche
- Sensibiliser tous les acteurs impliqués dans l'évaluation aux biais potentiels de genre
- Produire des analyses des dépôts et sélections par genre pour les différents programmes
- Souligner et promouvoir la présence et l'activité des femmes de science

- **Les dispositifs associés**

- Plan d'action égalité et comité de suivi
- Label égalité décerné en mai 2023
- Formations auprès du personnel ANR et président.e.s de comités
- Guide de communication inclusive sans stéréotype de genre



Un engagement en faveur de la science ouverte

« La science ouverte est la diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et – autant que possible – aux données, aux codes sources et aux méthodes de la recherche. »

Participer

- Comité pour la science ouverte (COSO) – PNSO2
- WG Open science - Science Europe
- ...

Être partenaire

- Portail HAL ANR
- Réseau des agences de financement : Déclaration conjointe
- cOAlition S

Inscrire notre action dans le long terme

- Démarche progressive
Recommandation => obligation
- Publications => données => codes sources

Une politique Science ouverte

Mise en œuvre dans le Plan d'action 2024

- **Le volet publications scientifiques**

Toutes les publications scientifiques issues de projets ANR financés dans le cadre du Plan d'Action 2024, seront rendues disponibles en **accès ouvert sous licence Creative Commons CC-BY** ou équivalente. Le texte intégral de ces publications scientifiques (version acceptée pour publication ou version éditeur) sera déposé dans l'archive **ouverte nationale HAL**, au plus tard **au moment de la publication**, en mentionnant la référence ANR du projet de recherche (ex : ANR-22-CE64-0001) et en associant un identifiant pérenne (DOI par exemple).

- **Le volet données de la recherche**

Pour **faciliter le partage et la réutilisation des données** de la recherche en adoptant une **démarche dite FAIR** (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable) dans le respect du principe « **aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire**».

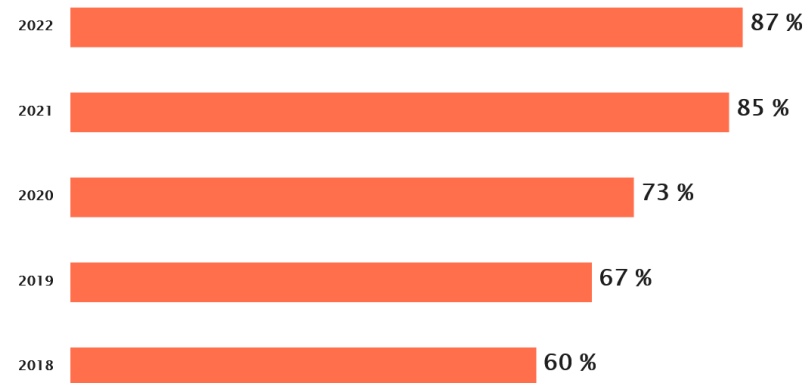
Un Plan de Gestion des Données par projet financés et ses **misés à jour**.

+ une recommandation sur le code source et logiciel l'ANR recommande que les logiciels développés pendant le projet de recherche soient mis à disposition sous une licence libre et que les codes sources soient archivés dans Software Heritage et décrits dans HAL en indiquant la référence (code décision) du financement ANR.

Des leviers d'accompagnement de la politique science ouverte

Le baromètre science ouverte ANR

Agence Nationale de la Recherche (ANR) : Taux d'accès ouvert des publications scientifiques issues des projets financés par l'ANR, avec un DOI Crossref, parues durant l'année précédente par année d'observation



Baromètre français de la Science Ouverte – CC-BY MFSR

The screenshot shows the HAL ANR portal interface. At the top, there is a dark blue header with the HAL logo, a search bar, and a 'Déposer dans HAL' button. Below the header, the main content area features a large banner with the text 'Portail HAL - ANR' and the HAL ANR logo. A navigation menu includes 'Accueil', 'Consulter', 'Dépôt sur HAL', and 'Les productions éditoriales de l'ANR'. Two prominent blue buttons are visible: 'FOCUS - CORONAVIRUS (COVID-19)' and 'DÉPÔTS AVEC TEXTE INTÉGRAL', which displays the number '67 054'.

Pour une meilleure évaluation de la recherche

- **Signataire de la Déclaration de San Francisco**
 - Evaluation qualitative sur la base de critères d'évaluation publiés
 - Non prise en compte des facteurs d'impacts
- **Des CV narratifs**
 - Nombre de publications limité à 5
 - Publications commentées
 - Interruption(s) de carrière
 - Toutes productions scientifiques autres que les publications
- **Implication de l'ANR dans des groupes de travail européens et internationaux**
 - Science Europe
 - Global Research Council
 - CoARA



Pour une science responsable

- **Le protocole de Nagoya**

- Contrôler l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et s'assurer d'un partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.
- Contribuer à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et à accroître la contribution de la diversité biologique au développement durable et au bien-être humain

- **Les objectifs de développement durable**

- Pour la science au service des ODD
- Sensibiliser aux enjeux des ODD
- Evaluer la réponse aux ODD des projets de recherche financés
- Participer au groupe de travail du GRC dédié aux ODD
- Participer à des appels internationaux orientés vers la recherche nécessaire pour atteindre les ODD



Pour des relations renouvelées science, recherche et société

- **Promotion de la culture scientifique, technique et industrielle**

- Soutenir le transfert des connaissances vers les citoyens, citoyennes et décideurs
- Dans le cadre du plan national « Science avec et pour la société »
 - ✓ Soutenir la recherche en médiation et communication scientifiques
 - ✓ Favoriser le développement de la culture scientifique, technique et industrielle au sein des établissements et organismes de recherche
 - ✓ Développer et structurer les recherches participatives
 - ✓ Accroître la capacité d'expertise en appui aux politiques publiques pour répondre aux grands défis sociétaux



Pour la protection du potentiel scientifique et technique

- **Un dispositif**

- Protéger l'accès aux savoirs, savoir-faire stratégiques et technologies sensibles des établissements publics et privés de la France
- Se prémunir efficacement des tentatives de captation d'informations stratégiques ou sensibles pouvant être détournées à des fins malveillantes



Sur recommandations du Service du haut fonctionnaire de défense et sécurité, les projets déposés comportant au sein de leurs consortiums des partenaires publics ou privés étrangers seront soumis à l'avis du SHFDS appuyé sur les orientations nationales établies par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)



Applications concrètes de ces engagements

Pour les évaluateurs/trices et expert.e.s

- Respecter les principes inscrits dans la charte de déontologie et intégrité scientifique de l'ANR
- S'engager à respecter la confidentialité et à ne pas reproduire ou réutiliser pour ses propres besoins des informations et/ou documents portés à leur connaissance dans le cadre de l'évaluation
- Déclarer les liens d'intérêts pouvant constituer conflits d'intérêts dans le cadre de l'évaluation
- Evaluer des propositions et CV déposés uniquement sur la base des critères d'évaluation publiés
- Conduire une évaluation qualitative sans mention des indicateurs bibliométriques



Applications concrètes de ces engagements

Pour les chercheurs et chercheuses impliqués.e.s dans un projet

- En amont d'un dépôt de projet comportant un partenaire public ou privé étranger, vérifier l'éligibilité en terme de PPST auprès du service dédié au sein de l'établissement de rattachement
- Respecter les principes de la charte de déontologie et d'intégrité scientifique de l'ANR
- Prendre en compte la dimension sexe et/ou genre dans le contenu de leur recherche
- Transmettre un plan de gestion des données
- Déposer dans HAL toutes publications produites dans le cadre d'un projet financé
- Transmettre le récépissé de la déclaration de DUE Diligence si recours à des ressources génétiques (Accords de Nagoya)
- Promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle



Plus d'information sur :

Site de l'ANR
<https://anr.fr/>

Abonnement à la Newsletter mensuelle
<https://anr.fr/fr/newsletter/>

Portail national commun des appels à projets
<https://www.appelsprojetsrecherche.fr/>

